

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement de l'Anse Maurice, ville de Petit-Canal

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de Petit-Canal

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Blaise MORNAL, Maire

RCS / SIRET

2	1	9	7	1	1	1	9	9	0	0	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
14	Aménagements dans un espace remarquable du littoral

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit l'aménagement de l'arrière plage de l'Anse Maurice. Il prévoit notamment la mise en place des structures suivantes :

- Aire de stationnement en dalles alvéolées
- Equipement permanent pour l'accueil et l'organisation de boeufs tirants
- Carbets d'accueil et box sanitaires
- Aire de jeux (pétanque) et placette
- Kiosques pour les artisans
- Voirie en tuf

Les eaux de ruissellement de la zone d'étude seront acheminées par des fossés en rive de morne, un réseau souterrain et une noue végétalisée parallèle à la plage, qui jouera également le rôle de bassin de rétention.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet d'aménagement constitue une des pièces maîtresse du développement économique du territoire canalien, initié par la présente majorité municipale et appuyée par la REGION GUADELOUPE dans le cadre du Plan OCEAN.

L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil au public de l'Anse Maurice - où il existe déjà un restaurant - et ainsi favoriser le développement économique de ce lieu d'animation.

Le projet permettra surtout de résoudre les problématiques hydrauliques (érosion) actuelles qui dégradent la qualité des eaux de baignade notamment.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation des aménagements est prévue en 2 phases.

Les travaux consisteront en :

Phase 1 :

- Les aménagements des abords du restaurant et son éclairage associé
- La création de parkings en dalles engazonnées
- La création de sanitaires et de son assainissement autonome associé
- La création d'un espace dédié aux activités commerçantes
- La desserte en réseaux électrique et en eau potable de la zone commerçante
- La création d'une noue paysagère en front de plage, de fossé et réseaux enterré pour capter les eaux pluviales des zones aménagées

Phase 2 :

- Les aménagements d'un espace paysager en bas de la piste des boeufs tirants avec éclairage
- La création d'espaces forains à proximité de la piste des boeufs tirants
- La création d'une zone d'aire de jeux, pétanques, avec éclairage et parkings adjacents

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le public pourra utiliser les aménagements : Amélioration de l'accessibilité à la plage, nouvelle zone commerçante, animation des épreuves de boeufs tirants, sanitaires, parkings aménagés.

L'accès à la plage se fera par l'accès déjà existant qui sera restructuré.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet d'aménagement entraînera une imperméabilisation des sols sur un bassin versant collecté de 10,15 ha.

Celui-ci étant compris entre 1 ha et 20 ha, le projet est soumis à déclaration pour la rubrique 2.1.5.0 de l'article R214-1 du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des aménagements dont :	8500 m ²
Superficie parking en dalles alvéolées	1400 m ²
Superficie village, placette et aire de jeux	800 m ²
Superficie sanitaires (2)	40 m ²
Superficie voirie en tuf	3000 m ²
Superficie zone commerçante	800 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit Anse Maurice
Chemin des Gros Caps
97119 Petit-Canal

- Parcelles cadastrales :
AK 94, 88, 89, 27, 28, 29, 53 et 14

Coordonnées géographiques¹

Long. 16° 23' 41" N Lat. 61° 24' 24" O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Seule la commune de Petit-Canal est concernée

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 2,2 km au sud de la Znieff "Falaises Nord-Est de la Grande-Terre"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe a 20 km de l'APB "Grotte de Courcelles" sur la commune d Saint-François
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la commune de Petit-Canal
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans l'aire d'adhésion du Parc National de la Guadeloupe
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche monument historique est "Abri Patate", situé à 5 km au sud, sur la commune du Moule.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le PPRN de la commune de Petit-Canal a été approuvé en mars 2010.</p> <p>La zone d'aménagement se situe dans une zone blanche constructible, soumise aux dispositions communes à l'ensemble du territoire.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site de projet n'est pas répertorié comme potentiellement pollué dans les bases de données BASOL et BASIAS.</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La Guadeloupe n'est pas concernée par ce classement législatif des zones sensibles puisqu'elle n'apparaît pas dans le décret 2003-869 sur les ZRE.</p>
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun captage d'eau destiné à l'alimentation humaine n'est identifié sur le site ou à proximité immédiate</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'y a pas de site inscrit sur toute la Grande-Terre</p>
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La Guadeloupe, de par sa situation géographique hors continent européen, ne présente pas de site Natura 2000.</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site de projet se situe à 25km du plus proche site classé (Pointe des Châteaux, sur la commune de Saint-François)</p>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit de prélèvements d'eau sur le réseau public d'eau potable pour la consommation humaine.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ne sont prévus.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ressource naturelle du sol ou du sous-sol ne sera utilisée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera une imperméabilisation du sol. Des ouvrages de gestion des eaux pluviales seront mis en place afin d'assurer la fonction de régulation et de stockage du surplus de ruissellement lié à l'imperméabilisation des surfaces. Le rejet au milieu naturel des eaux de ruissellement peut engendrer une forte érosion de la plage.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Guadeloupe de par sa situation géographique hors continent européen, ne présente pas de site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La zone de projet est classée en espace naturel au SAR, qui préconise certaines conditions aux aménagements légers qui peuvent y être construits.</p> <p>La zone est classé N2 au PLU de la commune de Petit-Canal. Le règlement précise que les aménagements légers et destinés à l'accueil du public peuvent y être implantés sous conditions particulières en terme d'impact sur les milieux et de paysage notamment.</p>
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé en zone rurale.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Comme l'ensemble du territoire, la commune de Petit-Canal projet est soumis aux risques cyclonique et sismique fort.</p> <p>La zone autour du projet est concerné par l'aléa mouvement de terrain. La zone prévue pour l'implantation des aménagements est classée en zone blanche constructible dans le PPRN de la commune de Petit-Canal.</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement permettra l'accueil du public avec une aire de stationnement d'environ 90 places.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Lors de la phase chantier, les travaux seront source de bruit (engins, circulation)</p> <p>La phase d'exploitation entraînera une augmentation du bruit ambiant lié à l'augmentation de la fréquentation site.</p>

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier, les travaux seront source de vibration (compactage, circulation des engins)
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage des aires de stationnement engendrera des émissions lumineuses. A noter que ces éclairages ne concerneront toutefois pas la plage, qui est un site de ponte de tortues marines.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des rejets sont prévus en raison du trafic et du stationnement. Toutefois ces rejets seront relativement faibles au vu de la taille du site.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera le rejet des eaux pluviales de ruissellement. Des ouvrages de gestion des eaux pluviales dirigeront les eaux de ruissellement vers un réseau de fossé et une noue de rétention qui assurera le rôle de bassin de stockage.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de rejet dans les réseaux publics d'assainissement des eaux usées. Les eaux usées des box sanitaires qui seront construits seront gérées par un système autonome de traitement avant rejet au milieu naturel.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux engendreront la production de déchets qui seront traités conformément à la réglementation et aux plans et programmes en vigueur. L'augmentation de la fréquentation augmentera la production de déchets à gérer sur le site.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est située dans une anse enclavée, avec aucun vis-à-vis sur des constructions voisines. Le projet se situe au sein d'un espace remarquable du littoral à forte valeur paysagère.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Anse Maurice est déjà utilisée par le public (restaurant, baignade, etc...). Les aménagements prévus permettront de développer un meilleur accueil et une meilleure gestion du stationnement. Le projet améliorera également la visibilité des épreuves de boeufs tirants.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'annexe n°9 synthétise les impacts et mesures du projet sur les milieux physique, naturel, humain et patrimoine.

Le projet prévoit notamment les mesures suivantes permettant de limiter les effets négatifs sur l'environnement :

- Gestion des problématiques hydrauliques avec la régulation du débit des eaux pluviales, régulation de la teneur en MES avant rejet au milieu naturel
- Bassin de rétention sous la forme d'une noue végétalisée
- Eclairage cantonné aux aires de stationnement de manière à ne pas impacter la plage, zone de ponte de tortues marines
- Limitation de l'imperméabilisation des sols avec la réalisation de tous les stationnements en dalles alvéolées
- Voirie en tuf et zone "village" en sable stabilisé

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Zonage du patrimoine naturel et paysager
- Notice d'incidence au titre de la loi sur l'eau
- Tableau de synthèse des impacts et mesures envisagées

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à PETIT CANAL LE

le, 1er OCTOBRE 2019

Signature

